



Comité d'Intérêt du Quartier des Accates, Quatre Saisons

Place Jeanne D'Arc
Les Accates - 13011 Marseille

Le
17 janvier 2014

Site Internet
<http://www.ciq-lesaccates4saisons.org>

Messagerie
ciq.lesaccates13@gmail.com

ASSEMBLEE GENERALE 2013 17 JANVIER 2014

L'Assemblée Générale s'est tenue ce jour, au Lycée Mélizan, sous la Présidence de Mr Chafer.

Les membres ont été convoqués par courrier simple et par affichage.

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants membres actifs du CIQ ainsi qu'aux membres présents, au public, aux élus, parmi lesquels :

Mr Robert Assante, Maire de secteur et Mme Marie-Christine Lorenzi, Chef de Cabinet, Mr Charles VIGNY, Conseiller Communautaire, représentant Mr Denis Barthélémy, Mme Caroline Pozmentier, Adjointe au Maire de Marseille, Déléguée à la police municipale représentant Mr Jean-Claude Gaudin, Mme Elisabeth Philippe, Conseil Régional, Mme Baletti et Mme Savon (Adjointes d'Arrondissements) ainsi que les Conseillers Municipaux : Mmes Palmiéri, Sarkissian, Mr Bonhomme, Mr Audibert, les Présidents de CIQ : Mr d'Andréa d'Eoures et Mr Signes des Camoins, Mme Pioli de la Valentine, Mr Barberis représentant de Mr Chapus Président intérimaire de la Confédération des CIQ de Marseille, Mr Tostain, Secrétaire Général de la Confédération, M. Leandri proviseur du lycée Mélizan,

M. Chafer ouvre la séance à 19 heures 15 et rappelle l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR :

- 1°) Désignation du Président de séance et de la secrétaire.
- 2°) Le Conseil d'Administration
- 3°) Rapport des comptes et approbation
- 4°) Compte rendu des actions de l'année 2013.
- 5°) Perspectives pour l'année 2014.
- 6°) Questions de l'assemblée
- 7°) Réponses des Élus et des responsables

Remerciements

Contrairement à notre habitude pour nos Assemblées Générales nous sommes en janvier et j'en profite pour souhaiter à vous tous, à vos familles et à vos proches une très bonne année 2014 avec encore une plus grande efficacité dans nos relations avec les différentes collectivités.

Je tiens maintenant à remercier Monsieur LEANDRI, le proviseur du Lycée Mélizan, qui a eu la gentillesse de nous prêter cette salle, nous manquons en effet cruellement de salle de réunion pour les associations dans notre quartier.

Je remercie ensuite tous les présents d'être venus nombreux : nos sympathisants adhérents ou non, de notre quartier ou des quartiers environnants, les CIQ voisins et amis, et surtout les Elus et Responsables qui ont bien voulu répondre à notre invitation.

1°) Désignation du Président de séance et de la secrétaire.

Mr CHAFER

Mme ARTUFEL

2°) Candidature à l'Entrée au Conseil d'Administration en tant que membre d'honneur

de **Monsieur Bernard MERLINO**. Son épouse est d'une ancienne famille des Accates dont la maman, madame Marguerite Lavabre, est intervenue au sein de notre C.I.Q de 1985 à 2000.

Mise au vote, la candidature est acceptée.

Le Conseil d'Administration

La composition de notre Conseil d'Administration est la suivante :

- Président : Raymond Chafer
- Vices Présidents : Gabriel Brutus / Christian Fabiani
- Secrétaire : Monique Artufel
- Secrétaire adjointe : Danielle Amouyal
- Trésorier : Bernard Pellet
- Membres actifs : Hélène Boulié / Danielle Festinési (Membre d'Honneur) /
Véronique Iaconis / Jean-Pierre Amato / André Lévy / Bernard Merlino (Membre
d'Honneur) / Michel Morere

Nous avons conservé cinq commissions en 2013 (elles seront remaniées en 2014) :

- ~ Assainissement / propreté : ==> G. Brutus / R. Chafer
- ~ Sécurité / Environnement / Usines : ==> A. Lévy / M.Morere
- ~ PLU – PDU – SCOT – Voirie – Transports : ==> JP. Amato / Ch. Fabiani
- ~ Relations extérieures : ==> D. Amouyal / M. Artufel
- ~ Lycées – Collèges – Sports – Équipements Collectifs ==> D.Festinesi, V.Iaconis

3°) Rapport des Comptes et Approbation

Notre trésorier Mr Bernard Pellet fait la lecture des comptes de l'année 2013.

Mise au vote, la lecture est approuvée.

4°) Rapport sur l'activité de l'association pour l'année 2013

Réunions CIQ et rencontres avec les élus et différentes personnalités au cours de l'Année 2013 parmi lesquelles (liste non exhaustive) :

- Le 20 février : Audiences des CIQ avec Monsieur Caselli au Palais du Pharo.
- Le 16 mars : visite aux Accates de Messieurs Assante et Caselli
- Le 19 mars : réunion en Mairie de Secteur avec Monsieur Assante pour faire le point sur les dossiers en cours
- Le 3 avril : réunion Métropole au Ruissatel
- Le 2 mai : réunion des CIQ avec Monsieur Jean-Paul Bonnetain, Préfet de Police
- Le 28 mai : réunion PPRT Arkema en Mairie de Secteur
- Le 3 juin : réunion Propreté et Collecte de Nuit en Mairie de Secteur
- Le 5 juin : réunion PPRT Arkema au CMA La Barasse
- Le 28 juin : notre sardinade.
- Le 19 septembre : réunion RD4d des CIQ du 11^e avec Monsieur Denis Barthélémy à la Valbarelle
- Le 6 octobre : Journée Découverte de la Denise avec le CIQ de la Valentine où nous avons tout appris sur la faune et la flore de cet espace de verdure et où Monsieur Torrèano nous a fait part avec émotion de ses souvenirs de jeunesse dans cette magnifique demeure.
- Le 15 octobre : réunion Propreté en Mairie de Secteur
- Le 16 novembre : inauguration de l'Eglise des Accates en présence de tous les Elus et Dignitaires Ecclésiastiques.
- Le 19 décembre : Noël des CIQ en Mairie de Secteur

Remerciements aux différents intervenants (Mairie de secteur, Mairie centrale, MPM, autres ...) pour les actions suivantes (liste non exhaustive) :

- Le 24 janvier : réaménagement du parking du centre commercial des 4 saisons : merci à Monsieur Mathioudakis d'avoir accepté d'élargir l'allée d'accès à ce centre au niveau du fleuriste, ce qui permet maintenant aux poussettes et aux fauteuils de passer sans problème.
- Le 11 mars : mise en place d'un PAV Verre aux Hirondelles et d'un PAV avec arceaux au 99 traverse des Fabres.
- Mars 2013 : finalisation du réseau d'assainissement entre le N° 71 et N° 93 Traverse des Fenêtres Rouges. Merci, Monsieur le Maire pour votre aide à l'extension du réseau d'assainissement en général (voir ci-dessous).

- Le 27 mai : mise en place de panneaux d'interdiction de jet d'ordures sur le parvis de l'église de la Salette
 - Le 4 juillet : mise en place du panneau de priorité au rond-point St Christophe
 - courant août élagage et nettoyage du chemin du cimetière des Accates (Mr Irigaray)
 - Le 28 août : pose de coussins Lyonnais (en descente) et ralentisseur (en montée) au niveau de l'institut des Hirondelles dans le but de limiter la vitesse au droit de cet établissement (voir ci-dessous).
 - Le 16 septembre : ouverture du parking sur le chemin de St Menet aux Accates afin de désengorger la place St Christophe (voir ci-dessous).
 - Nous avons été heureux de constater que les travaux de réfection de l'église des ACCATES aient été terminés juste pour Noël 2012 et c'est avec grand plaisir que certains d'entre nous ont pu assister à son inauguration le 16 novembre dernier. Un grand merci à **Madame Elske Palmiéri** pour son implication dans cette rénovation.
- Nous regrettons simplement de ne pas avoir ressenti un peu de cet empressement de toutes les personnes concernées, dans la sauvegarde de cette pauvre église de la Salette (voir ci-dessous) !.
- Nous tenons à remercier **Madame Lorenzi** pour son soutien et son efficacité dans tous les dossiers nous concernant.

A NOTER

Voie St Christophe (voie sans nom) : nous vous rappelons que pour les riverains cette voie nouvellement aménagée avec une chicane à l'entrée ne suffit pas à faire baisser la vitesse des voitures, de plus le ralentisseur existant à mi chemin de la voie est devenu inefficace suite aux travaux effectués (hauteur trop faible).

Ce qui était prévu lors de notre réunion sur place le 18 avril : « Une étude globale doit être lancée pour sécuriser la voie, le stationnement sera réorganisé avec faisabilité de mise en place de chicanes. Dans l'attente de cette étude, une modification du trottoir (vu sur place) au bas de la voie avec déplacement du panneau de signalisation devrait ne plus permettre aux véhicules allant sur les fenêtres rouges d'éviter le rond point. Une signalétique (flèche) sera implantée au centre du terre plein central ».

La signalétique (flèche) a bien été mise en place mais la modification du trottoir ainsi que le lancement de l'étude se font attendre...

40 TRAVERSE DES FENETRES ROUGES

Un évènement a gravement perturbé notre quartier pendant près de 6 mois : l'effondrement de la traverse des Fenêtres Rouges le 25/05, rétablie mi novembre.

Je pense que toutes les personnes présentes (ou représentées) Elus, responsables, riverains connaissent parfaitement le dossier.

Je rappelle les faits brièvement :

- Le **26 mai** au 40B traverse des fenêtres rouges (voie publique) une partie de la chaussée s'effondre suite à des travaux de terrassement réalisés par le riverain, coupant toute circulation sur l'une des voies principales du quartier et présentant de nombreux dangers potentiels : tuyaux de gaz apparents, canalisation d'eau arrachée nécessitant l'intervention de la SEM, risques de chutes accidentelles, etc...

- on demande alors à ce riverain de faire reconstruire un mur de soutènement d'environ 2,50 m avec réalisation d'une étude béton. Il devra également saisir un bureau de contrôle pour le suivi des travaux et s'assurer de la bonne réalisation de l'ouvrage.

- ce mur ne sera réalisé que **fin octobre** et MPM ne pourra intervenir que **début novembre** pour regoudronner la voie.

Les questions qui se posent :

- **Pourquoi a-t-on demandé à un particulier de réaliser ce mur de soutènement alors qu'il s'agit d'une voie publique**, les instances officielles comme MPM ne sont-elles pas plus compétentes pour assurer ces travaux (je rappelle qu'il s'agit d'une voie publique), quitte ensuite à se retourner contre le riverain responsable ? Ces travaux n'auraient-ils pas été effectués plus rapidement dans ce cas ?

- **Le bureau de contrôle a-t-il vraiment assuré un suivi efficace des travaux** au fur et à mesure de leur évolution, seul moyen de pouvoir certifier la validité de leur réalisation ? Nous en doutons...

- « Toutefois, la parcelle étant impactée par un projet d'élargissement de la voie, **le mur devra être déplacé et repositionné sur les nouvelles limites de sa propriété** » (extrait du Memento Travaux du 40 Traverse des Fenêtres Rouges de juillet 2013). On a tout simplement confondu « **clôture** » et « **mur de soutènement d'une voie publique** ». Cette contrainte, tout à fait acceptable pour une simple clôture est totalement inimaginable pour un mur de soutènement de 2,50 m de haut : **on voit mal comment démolir ce mur et risquer de faire effondrer la route une seconde fois pour en construire un autre à proximité !!!**

- **Durant toute la durée des travaux nous n'avons pas cessé d'alerter les pouvoirs publics sur les dangers du chantier en cours pour les piétons** et rien n'a été fait pour les sécuriser (palissade de protection par exemple). On peut espérer que si les travaux avaient été réalisés par la Ville et/ou la Communauté Urbaine de telles précautions auraient été prises.

Nous ne cherchons pas à savoir de quelle entité vient la responsabilité, il est de fait que les collectivités, qui n'ont fait que nous retransmettre les réponses officielles des services concernés (sauf la Mairie de Secteur qui a réagi plus vertement), ont fait preuve d'une tolérance incompréhensible dans cette affaire.

5°) Perspective 2014 : les problèmes qui n'ont pas encore trouvé de solution

Dangerosité de l'église de la Salette

Nous remettons ce dossier en première priorité car il y va de la vie de ceux, adultes et enfants, qui pénètrent, illégalement il est vrai, sur ce site.

Comme nous l'avons plusieurs fois répété l'accès à l'intérieur de l'église est possible bien qu'une nouvelle porte ait été installée car une partie du grillage, interdisant l'accès au pourtour de l'église, a été arrachée. De plus le mur de la petite maisonnette, attenante à l'église, a été percé pour y permettre l'accès.

Vu l'état de RUINE de l'édifice (tout s'écroule, il n'y a plus de toit) il y a un risque très important d'accident car les enfants pénètrent à l'intérieur de celui-ci.

Nous vous demandons d'obtenir en urgence pour cette malheureuse église le vote en Conseil d'Arrondissement et en Conseil Municipal des mesures qui s'imposent.

Je sais, Monsieur le Maire, que vous êtes intervenus plusieurs fois pour faire prendre en urgence les mesures utiles à la protection des biens et des personnes de ce secteur mais malheureusement à ce jour rien n'a été fait, **malgré la visite sur place de Madame Joséphine Maquet du Service de la Prévention et de la Gestion des Risques à la Ville de Marseille** le 28 novembre dernier.

La Denise

Nous avons été consternés d'apprendre la démolition de la bastide de la propriété municipale de La Denise malgré son classement en tant que « élément bâti remarquable ». Vous connaissez l'attachement du CIQ et de la population locale à la préservation de cette propriété aussi cette démolition a été la cause de beaucoup d'émotion de la part des adhérents et sympathisants de ce CIQ et de nos voisins.

Nous pourrions éventuellement accepter cette démolition vu l'état de délabrement dans lequel ce bâtiment a été abandonné, mais en contre partie nous avons besoin d'engagements sur le devenir du terrain et sur la limitation de la constructibilité. Nous souhaitons donc connaître les projets municipaux à court et moyen terme sur cette propriété.

Nous demandons d'ailleurs **que toute la partie haute du site soit classée en zone NT** (secteur d'espaces naturels aménagés pour les loisirs et les activités touristiques) afin de réaliser un parc et une Maison pour Tous dont nous avons grandement besoin.

Stationnement

Nous avons appris avec plaisir la mise en service du parking du chemin de St Menet aux Accates le 16 septembre dernier mais ce parking reste difficilement accessible tant que le projet de contournement de l'église à travers le Tennis-Park ne sera pas réalisé. En attendant un feu alterné avec détection de véhicule permettrait d'éviter de se trouver nez à nez sur la petite traverse donnant sur la place St Christophe.

Voirie - Circulation - signalisation

- **Chemin piétonnier de La Denise** : Une signalisation a été mise en place courant décembre et nous remercions tous les services concernés.

- **Voie de contournement du village** : nous devons rester mobilisés sur le projet de cette réalisation. Le trafic étant de plus en plus important sur les voies traversant le noyau villageois, il est indispensable de détourner la circulation vers la périphérie du village. Si cette réalisation devait aboutir, nous pourrions enfin espérer et réfléchir à un aménagement de la place St-Christophe.

- **70 Chemin de la Salette** : le chemin le long du canal risque de plus en plus de s'affaisser et nous n'avons plus de nouvelles sur ce dossier.

- **Carrefour Chemin des Accates – Chemin de la Salette** : Ce carrefour doit être réaménagé car il n'y a aucune visibilité vers le chemin des Accates pour les automobilistes arrivant du chemin de la Salette. De plus il est impossible pour un véhicule venant du centre des Accates de tourner à droite vers le chemin de la Salette **sans se déporter totalement à gauche au niveau du tournant sans visibilité** d'où des risques de collisions permanents. Nous attendons impatiemment une proposition des services techniques et une réalisation au plus tôt.

- **Traverse des Fenêtres Rouges** : nous renouvelons notre demande pour la réalisation d'un segment prévu au POS et au PLU qui aurait l'avantage de supprimer deux virages très dangereux et sans visibilité au niveau du **N°91** et du **N°106** de la **Tse des Fenêtres-Rouges** et l'angle de la **Traverse des Fabres**.

Nous vous rappelons que ces deux virages lors de précipitations abondantes, deviennent impraticables car le ruisseau de la Pichouline s'écoule sur la voie.

- **Traverse des Fabres** : nous avons constaté aussi avec plaisir la mise en service de coussin lyonnais et ralentisseur au niveau des Hirondelles. **Cependant les ouvrages sont trop espacés ce qui permet aux automobilistes de réaccélérer et de se trouver à la vitesse maximale au niveau de l'entrée de l'établissement.**

De plus une signalétique supplémentaire devait être installée au niveau de la montée vers l'entrée des Demeures des Accates : panneau et signalisation au sol indiquant la voie principale vers la traverse des Fabres (prioritaire) **alors que la signalisation actuelle semble donner la priorité à ceux qui coupent la traverse des Fabres pour accéder aux Demeures des Accates.**

Il nous est aussi demandé le remplacement des potelets plastique, constamment détériorés, par des potelets métalliques ou autres plus solides.

Nous demandons la pose d'un panneau « Interdit aux plus de 2m de large » aux deux extrémités de la traverse des Fabres 1ere partie au niveau du village des Fabres. En effet de nombreux camions s'y engagent (guidés certainement par leur GPS) et se trouvent bloqués dans le village.

- **Route d'Allauch** : Aménagement de l'extrémité du chemin de la Clue en cours. Nous attendons l'élargissement du tronçon vers le centre **AFPA** et le réaménagement du carrefour.

- **Entre le Pont de la Clue et le carrefour des 4 saisons** : vitesse excessive et dépassements dangereux (lorsque la voie n'est pas bloquée par les embouteillages bien entendu) bien qu'interdits mais mal signalés ainsi que revêtements bruyants.

Un moyen de dissuasion doit être mis en place : ralentisseurs, radars pédagogiques (pour commencer), autres...? Nous l'attendons toujours !

- **Le long de la route d'Allauch entre les n° 37 et 43 : Trottoir impraticable envahi par la végétation** (le terrain appartiendrait à la Ville ou au Département). **Les enfants venant de l'école doivent marcher sur la route très dangereuse.** (Déjà signalé à la réunion Propreté en Mairie de Secteur le 15/10 dernier). La Police Municipale nous avait proposé de cadastrer. Nous attendons la réponse et surtout le débroussaillage.

- **Route des Camoins** : l'accès au centre commercial des 4 Saisons et à l'espace médical est maintenant plus facile car la végétation qui rétrécissait le trottoir a été supprimée et la petite allée devant le fleuriste a été élargie : merci encore à Monsieur Mathioudakis (voir ci-dessus).

- Un abribus est demandé dans les deux sens au niveau du lycée Mélizan.

- Il est demandé que l'abribus qui a été démonté aux Quatre Saisons soit remplacé rapidement pour le confort des usagers.

- Réaménagement du carrefour des Quatre Saisons : un rond-point serait en prévision mais nous demandons (comme pour tous les autres dossiers) à être consultés au niveau du projet.

- Chemin de St Menet aux Accates : ouverture vers St Menet ?

Sécurité :

- D'une manière générale nous avons trop peu de patrouilles de police sur le secteur !

- Vols de sacs à main avec agressions sur le parking de l'école Louise de Marillac (le dernier le 10/12).

- Pouvez-vous nous dire où en est la vidéoprotection dans nos quartiers?

Assainissement :

L'extension du réseau d'assainissement de la traverse des Fenêtres Rouges s'est terminée en mars 2013 (voir ci-dessus). Cependant nous avons constaté que la deuxième phase de ce réseau était bloquée « suite à la non conformité du réseau du domaine St-Christophe rendant impossible sa rétrocession ».

Or, à notre connaissance, la voie concernée a déjà été rétrocédée pour permettre les travaux de voirie réalisés en 2011.

Un courrier a été adressé à Monsieur Guivarch, Direction de l'Eau et de l'assainissement à MPM le 18 avril 2013, aujourd'hui sans réponse.

Propreté et ramassage des ordures :

Chemin des Accates : l'avaloir mis en place par la SERAM semble efficace **à condition de maintenir la surveillance et le nettoyage régulier de cette voie.**

Nous avons bien noté au cours de nos réunions à la Fédération des CIQ du 11^e que **le ramassage devait se faire tous les jours sauf les dimanches et lundis (en zones pavillonnaires)!**

Ce n'est pas vraiment le cas : nous avons constaté un relâchement pendant les fêtes : 4 jours sur 5 et seulement les conteneurs gris. Par contre il arrive que les véhicules passent le lundi !

Nous demandons toujours le passage d'un cantonnier ou d'engins dans nos traverses, même une fois par mois ou moins suivant les possibilités, mais **planifié.**

Comme nous le disions l'année dernière : "Si nous devons donner une appréciation nous dirions : « Peut mieux faire, volontaires selon les jours, trop d'absentéisme dans nos traverses, encore beaucoup à faire pour être au niveau ».

Pour terminer, je tiens à remercier tous les acteurs politiques et tous les responsables qui nous ont grandement aidés à résoudre certains problèmes.

D'autre part je tiens à souligner que nous avons participé à toutes les réunions proposées par la Mairie de secteur ainsi qu'aux réunions organisées par la Mairie Centrale.

Nous étions présents à toutes les réunions mensuelles, bimestrielles ou trimestrielles de la Fédération des CIQ du 11^e ainsi que celles de la Confédération des CIQ et bien sûr en fonction des disponibilités de chacun, ce qui a permis une présence assidue à l'ensemble de ces rencontres.

Un dernier mot pour vous rappeler que le site internet **Les Accates Les Quatre Saisons** est régulièrement mis à jour, il vous informe et vous renseigne sur la vie de votre village n'hésitez pas à le consulter et à nous envoyer toute remarque ou suggestion à son sujet.

Adresse du site ==> <http://www.ciq-lesaccates4saisons.org/>

Pour terminer, je tiens à rappeler que nous sommes une association ne comportant que des bénévoles et nous avons besoin de vos cotisations (pour les non-adhérents) pour assurer notre fonctionnement et garantir une meilleure représentativité auprès des Collectivités.

6°) Questions de l'assemblée

Mme Wylomanski (25 traverse des Fenêtres rouges) demande où en est l'assainissement sur son secteur.

Mr Raylet (106 traverse des Fenêtres Rouges) remercie pour le goudronnage qui a été fait, mais cela n'est pas suffisant, il faudrait le faire jusqu'au N° 106.

« Allo Mairie » est venu boucher des trous qui se dégradent constamment, il faut refaire la chaussée. La traverse des Fabres est dans le même état.

A partir du Tennis Park jusqu'au chemin de la Salette le trottoir est impraticable et il faut le refaire, d'autre part le carrefour chemin des Accates - chemin de la Salette est très dangereux avec aucune visibilité. « La Mairie aurait pu récupérer les réservations lors des nouvelles constructions pour élargir la traverse »

Mr Santucci (27 route d'Allauch) Président de l'Association de « la Sauvegarde de l'Eglise de Notre Dame de la Salette », crée il y a 17 ans, fait remarquer qu'il s'est senti menacé par les entrepreneurs et a pris du recul par rapport à son association.

Le trottoir de la route d'Allauch n'étant pas débroussaillé est devenu un danger pour les piétons et les enfants venant de l'école Louise de Marillac qui sont obligés de marcher sur la chaussée à certains endroits. Il y a là un terrain qui appartient à Marseille Aménagement.

Mr Buffe (7 traverse des Joyeux) demande des ralentisseurs sur la route d'Allauch car les véhicules roulent à plus de 100 km/heure et le revêtement est en très mauvais état au delà de la Traverse des Joyeux : les travaux vont-ils continuer jusqu'au Pont de la Clue ? Le panneau « Interdiction de doubler » a été retiré au moment des travaux de revêtement et n'est toujours pas remis en place. De plus quand on sort de la traverse des Joyeux ou de la traverse des Fabres, il y a un réel danger, la seule façon de faire ralentir les voitures est malheureusement la pose de ralentisseurs.

Mme Michael (39, Chemin de Saint Menet aux Accates) se plaint du manque de bus sur le secteur, il faudrait moins de 12 minutes d'attente entre 2 bus. Il n'y a pas de coordination entre les lignes 50 et 12. Souvent le 50 est rappelé au dépôt et ne va pas jusqu'au terminus, obligeant les usagers à changer de bus. Il faut prévoir au moins une deuxième ligne pour desservir tous les quartiers jusqu'à Eoures.

Concernant la « patte d'oie » des Camoins, il faudrait prévoir un rond point et également remettre la boîte aux lettres au carrefour des 4 saisons.

7°) Réponses des Elus et responsables

Mr Robert Assante :

Présente ses vœux et fait remarquer qu'un travail important a été fait en étroite collaboration avec M. Chafer et Mme Lorenzi pendant ces 6 dernières années.

Notamment, l'assainissement, le grillage du parking de l'école, la suppression de l'ancienne « Maison du Cheval » qui gênait la circulation et remplacée par une « superbe fresque », la rénovation entière de l'église des Accates.

Extension de l'assainissement : trouver les collectivités qui traitent le problème, résoudre les problèmes juridiques et passer à la phase active.

Actuellement, au chemin de la Clue, l'élargissement est en cours et la deuxième tranche des travaux a été votée sur 100 mètres et le siphon ne sera jamais enlevé.

Chemin de la Salette : « on vous doit la sécurité ».

La route d'Allauch est une voie départementale, il est prévu un grand rond point près du pont de la Clue. L'élargissement du trottoir est aussi prévu, il est à partager entre la CUM et le Conseil Général, l'étude a été présentée à la mairie pour des travaux cet été.

Un dossier est en cours depuis 6 mois pour la montée sur les Camoins, il devrait être prêt avant l'été.

Concernant l'église de la Salette, il a demandé au Diocèse soit la réparation soit la démolition en raison du grand danger. Si le diocèse ne veut pas la conserver, elle sera démolie.

Là aussi c'est plutôt la promotion immobilière qui fait pression. Dans notre secteur il y a beaucoup de constructions mais, lui, n'a pas voté le PLU.

Il faut un réaménagement du transport collectif. Les voies sont insuffisantes, il faut donc sortir le projet de la RD4d et d'abord par la partie aval : route des Camoins - St Menet. Le CIQ de St Menet n'y est pas favorable. Il doit être rassuré. Mr Assante voudrait faire une réunion avec la Fédération et les CIQ concernés pour ouvrir cette voie au plus tôt.

Pour le haut du chemin de St Menet aux Accates, M. Assante souhaite l'élargissement de cette traverse afin de pouvoir sortir à la hauteur de la Boule Bleue. Une réunion de concertation devrait avoir lieu en septembre 2014.

Le chemin des Accates est entièrement à refaire. En 2015 un réaménagement complet est prévu : trottoir et voirie.

Mme Caroline Pozmentier :

Présente ses vœux de la part de MM. Blum et J.C. Gaudin et fait les éloges de M. Assante. Marseille a une superficie de 240 km², c'est le plus grand territoire urbain de France en matière de Police Municipale.

Concernant le 40 traverse des Fenêtres Rouges, on a l'impression que ce sont toujours les mêmes qui outrepassent les droits. Sur ce dossier, la ville n'est pas compétente, la voirie incombe à la CUM. Si un élargissement est prévu, il sera procédé à un enfouissement de l'ancien mur puis à la création du nouveau à l'emplacement voulu. Il n'y a aucun effondrement à craindre.

Mme D. Servant, adjointe au Maire, déléguée au droit des sols, a saisi le procureur de la République à ce sujet, la procédure est en cours.

Les enrobés de la voirie ont été refaits jusqu'au 40, il est prévu de continuer le long de la traverse.

Au sujet de l'église de la Salette, celle-ci est la propriété du diocèse. Un arrêté de péril imminent a été pris. Mme Pozmentier a sollicité les services compétents et M. Blum a saisi le 15 janvier les services généraux de Marseille.

Il demande des explications au regard de grands dangers pour les enfants.

Concernant le 70 chemin de la Salette, il faut clarifier le statut de la voie en premier.

Sur 2013 il y a eu pour 15.000 € de travaux pour la sécurité scolaire, pour la mise en conformité des réseaux : 10.000 €, la réfection de bloc sanitaire 7.000 € place des Accates et 800.000 € pour la réfection de l'église.

Concernant la sécurité, 47 caméras de vidéoprotection vont être installées en 2014 dans le 11^e arrondissement dont une dizaine à la Valentine et aux Accates.

Sur Marseille il y a aujourd'hui 300 caméras et en 2014 tous les arrondissements seront couverts.

Trois mille policiers nationaux à Marseille sur 240 km² c'est trop peu, 3.400 à Lyon sur 48 km² et 25.000 à Paris sur 105 km² ! 23 millions ont été attribués pour la sécurité à Marseille. Des visites au Centre de Supervision Urbain pourront être organisées par l'intermédiaire du CIQ.

M. Charles Vigny :

Conseiller Communautaire, représente Mrs. Eugène Caselli, président de la Communauté Urbaine de Marseille et Christophe Masse, Conseiller Municipal et Conseiller Général.

La population en 10 ans a plus que doublé, il y a une urbanisation intense et nous avons de petites traverses. La CUM a répondu souvent aux demandes des habitants.

Le Conseil Général a relancé le dossier de la RD4d et on peut espérer une mise en service en 2020.

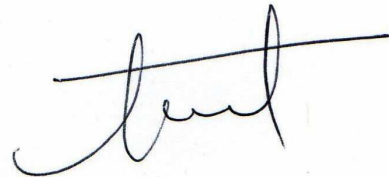
L'Assemblée Générale se termine à 21 heures autour d'un apéritif offert par la Mairie et le CIQ.

Président de Séance



Mr. Raymond CHAFER

Secrétaire



Mme. Monique ARTUFEL